



## **SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 avril 2025**

Le Procès-verbal de la réunion du 26 mars 2025 est approuvé à l'unanimité des présents.

### LES POINTS SUIVANTS ONT ÉTÉ DÉBATTUS

- **DÉLIBÉRATION 08-2025 : Approbation du Compte Financier Unique 2024**
- Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.
- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2024.
- Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit dans ses écritures.
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2024 au 31 Décembre 2024 y compris celles relatives à la journée complémentaire.
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;  
DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part
- **DÉLIBÉRATION 09-2025 : Budget Primitif 2025**

Après présentation du Budget Primitif 2025 qui s'établit à :

#### **Section de fonctionnement :**

Recettes : 137 593.80 €

Dépenses : 134 084.00 €

#### **Section d'investissement :**

Dépenses : 54 831.00€

Recettes : 13 956.97 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité



- **Délibération 10-2025 : Affectation de Résultat**

Le maire, expose aux membres du conseil municipal le résultat de clôture de l'exercice 2024 à savoir :

Fonctionnement : 198 460.51€

Investissement : 1 103.16 €

Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité

D'affecter 0.00 € au compte 1068 et le solde soit 198 460.51 € au compte 002.

**Délib 11-2025 Vote des Taux**

Le Maire explique que les taux ayant été changé en 2024 il n'est pas nécessaire de les changer cette année.

Après délibération, le conseil vote à l'unanimité pour la conservation des taux actuels comme suit :

- Taxe Foncière bâtie : **28.13**
- Taxe Foncière non bâties : **22.95**
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : **10.03**

**Délib 12-2025 Subventions 2025**

Le Maire expose les différentes demandes de subventions reçues en mairie. Il y en a 5 au total mais après discussion, trois seront retenues. Le Maire propose qu'on affecte les 500€ que la commune prévoit ainsi :

- Le club de foot ASNT à Rougemont le Château recevra 200€
- Le collège Michel COLLUCI à Rougemont le Château recevra 100€
- Les PEP CBFC Aides aux familles en difficulté recevra 200€

Après délibération, le conseil vote à l'unanimité pour la proposition

- **Divers :**

Pas de sujet abordé.